

Réf. : PN/AM/VG/LG - n° 2024.120

NOTE AUX ETABLISSEMENTS n° 63.24

Je vous demande de bien vouloir porter à la connaissance du personnel de votre établissement la vacance du poste suivant :

1 Formateur(trice) / Enseignant(e) spécialisé(e) (0,30 E.T.P.)
C.F.A. Inclusif Nouvelle Aquitaine – Antenne de Sarlat
(I.M.E. de la fondation de Selves)

Qualification/Formation :

- Titulaire d'un Master 1
- Expérience souhaitée en tant que formateur, enseignant(e)
- Connaissances du milieu du handicap et du fonctionnement de l'apprentissage

Missions :

1. Enseignement :

- Assurer les enseignements généraux (Français, maths, Anglais...) pour les formations C.A.P. Ministère de l'Éducation Nationale et du Ministère de l'Agriculture
- Animer la formation alternée des apprentis et stagiaires en concertation avec les maîtres d'apprentissage et les éducateurs techniques, dans le cadre des référentiels de formation
- Préparer, animer et évaluer les séquences pédagogiques adaptées au public
- Développer des relations régulières avec l'entreprise et les partenaires
- Adapter son action en fonction de la diversité des apprentis et stagiaires et participer à leur accompagnement et suivi professionnels
- Participer aux sessions d'examens, aux voyages d'étude, séminaire des formateurs.

2. Coordination C.F.A. / I.M.E. / M.A. / Familles

- Assurer le lien entre les familles, les apprentis, les prospects, les patrons, les partenaires, les équipes de l'IME et celle du siège du CFA
- Gérer l'organisation des repas, des transports, l'accueil, le positionnement des prospects
- Animer avec les éducateurs techniques les projets transversaux d'apprentissage (MIP-chef d'œuvre, projets de sorties...)
- Participer à des actions de promotion de l'apprentissage

Compétences :

- Capacité d'analyse, d'écoute et d'adaptation aux personnes en situation de handicap
- Sens de la pédagogie, de la transmission du savoir.
- Sens de l'organisation, autonomie
- Aisance relationnelle, capacité à travailler en équipe

SOLIDARITÉ **ÉGALITÉ** **CITOYENNETÉ** **LAÏCITÉ**

NOTE

D'INFORMATION

Fait à :

Date :

Secteur d'activités : Secteur médico-social

Nombre de salariés au sein de l'Association PEP 19 : 480 salariés

Temps de travail : 10h30 (0,30 E.T.P.)

Rémunération :

- Classification selon CCN 51
- Salaire de base : 713,11 € brut selon disposition conventionnelle
- Prime SEGUR : 71,40€ brut

Poste à pourvoir en CDI à compter du 01/05/2025

Candidatures à adresser à la Direction Générale des PEP 19, à l'attention de :

Monsieur le Responsable des Ressources Humaines
Les P.E.P. 19
23, rue Aimé Audubert - B.P. 23 - 19001 TULLE Cedex
E-mail : lespep19@lespep19.org

**Le Directeur Général des P.E.P. 19,
P. NOIRANT**

SOLIDARITÉ / ÉGALITÉ / CITOYENNETÉ / LAÏCITÉ

www.lespep19.org



La solidarité en action